



Séance	Assemblée technique 50 mètres – procès-verbal
Date	17 mars 2022, 20 heures 15
Lieu	Rosé, Buvette du stand
Sections	Présentes : 14 avec 25 délégués Absentes : Cordast, La Roche
Comité	Présents : 4 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Pascal Tinguely, Jacques Moullet (Procès-verbal) Excusés : 2 = Herrman Buntschu, Frédéric Descloux
Invités	Aucun

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• D. Roubaty salue les délégués qui se sont déplacés ce soir pour l'assemblée. Certains vont arriver avec du retard en raison d'un accident de circulation sur le parcours. C'est notre première assemblée en présentiel depuis 2019 : celles de 2020 et 2021 n'ont pas eu lieu en raison de la situation sanitaire.• Avec 29 votants, la majorité est fixée à 15. On renonce à nommer un scrutateur.	
<u>2. Procès-verbal du 14.03.2019</u> <ul style="list-style-type: none">• Ce procès-verbal a été mis à disposition sur le site internet 7 jours avant l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Camp de tir</u> <ul style="list-style-type: none">• C'est le grand retour du camp de tir, très apprécié par notre jeunesse. Le public visé est celui des jeunes jusqu'à M21. Au-delà de la formation, l'objectif est de se rencontrer et de découvrir des talents pour nos équipes cantonales.• Programme et prix restent inchangés. Le formulaire d'inscription pour les 14 et 15.05.2022 est disponible ce soir et sera aussi sur le site SFTS.• Ce camp n'est pas à confondre avec le Cours de tir organisé cette année dans le canton. Ce cours est, lui, ouvert à toutes et tous.	
<u>4. Finale M15/M17</u> <ul style="list-style-type: none">• La finale aura lieu le 26.06.2022 à Rosé.• Chavannes-les-Forts propose d'augmenter le nombre de coups à tirer. Le programme sera de 20 cps pour les M15 et 30 pour les autres, malgré 2 oppositions et 1 abstention.	
<u>5. Championnat de groupes</u> <ul style="list-style-type: none">• Les groupes sont à inscrire jusqu'au 20.04.2022. Délai à respecter vu les échéances FST.• Les sociétés reçoivent ce soir le texte des dispositions d'exécution.	
<u>6. Championnat cantonal</u> <ul style="list-style-type: none">• Le délai d'inscription est le même que pour les groupes, par soucis de simplification.• Le programme est le même que ces dernières années. Ne pas oublier le programme à genou.	



Thème	Suite ?
<p><u>7. Programme cantonal</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Aucun changement au programme.• Les sociétés s'organisent elles-mêmes pour les feuilles de stand. Un fichier Excel pour décompte sera prochainement distribué.	
<p><u>8. Concours féd. Sociétés: dates +lieu 2022/lieu 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Cette année, nous tirons à Chavannes-les-Forts. Tir des empêchés le 12.08.2022 sur inscription. Tir principal du 25 au 27.08.2022. Attention, pas de tir le dimanche.• La société de Plaffeien met son stand à disposition pour 2023.	
<p><u>9. Activités de match</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Nous ressentons le besoin de relancer les activités de tir de match, en dehors des concours. Une solution serait d'organiser des entraînements de match qui permettraient aux tireurs de se réunir et d'améliorer leur technique. L'assemblée est favorable. La SFTS lancera une campagne d'inscription via son site internet et par des messages directs.• Le calendrier liste les matches officiels. Attention au match du 07.08.2022 à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'Association Suisse de Match.• Dans la discussion, proposition est formulée de relancer un match amical intercantonal.	
<p><u>10. Activités de formation des sociétés</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les activités J+S sont à coordonner via un coach J+S. Ne pas oublier les cours de moniteur à Macolin. St. Broillet est à disposition pour toute question.• La SFTS organise un cours de tir avec la SCTF, pour la première fois depuis longtemps. Il y aura des participants à toutes les distances. De nouveaux cours seront organisés ces prochaines années, aussi en allemand.	
<p><u>11. Calendrier C50m</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le calendrier est commenté et sera publié sur internet.	
<p><u>12. Propositions et divers</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Ni les sociétés, ni le comité n'ont de propositions à formuler.• La SFTS cherche un remplaçant à Nicolas Schneider, notre photographe officiel, décédé bien trop tôt. Ce remplaçant devrait aussi pouvoir faire de brefs reportages sur nos activités et être actif sur les réseaux sociaux. Un cahier des charges sera publié.• La société de Corpataux met son stand à disposition pour des activités comme des finales avec un petit nombre de participants.• La société de Chavannes-les-Forts annonce la relance de sa fête de tir. On lui souhaite plein succès.	

La séance est clôturée à 21 heures 15.

Jacques Moullet, Secrétaire